Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLAN ARRONDISSEMENT DE PAU

Affiché le **C** 1 JUIN 2022 C ID: 064-216404301-20220524-22DEL62-BF

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 24 MAI 2022

PRÉSENTS: M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mmes BAYLE-LASSERRE, ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mme MUSEL, MM. CONEJERO, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE.

ABSENTS/EXCUSES: M. BOUNINE (pouvoir à M. DESPLAT), Mme DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE), M. BERGES (pouvoir à M. LABENNE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Mme BAYLE-LASSERRE

22 - 62 - BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORTHEZ - DÉCISION MODIFICATIVE 1

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à des réajustements budgétaires concernant le budget principal de la commune d'ORTHEZ pour un montant global sans incidence sur l'équilibre général du budget.

I - Au niveau de la section de fonctionnement afin de tenir compte de la notification définitive de la dotation forfaitaire 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
Fonction 01 - nature 7411 dotation forfaltaire	- 42 200 €
DÉPENSES	
Opération d'ordre – nature 023 virement à la section d'investissement	- 42 200 €
TOTAL	0 €

II - Au niveau de la section d'investissement suite à des régularisations de report de crédits de 2016 et 2017 (étude LGV, étude Musée Jeanne d'Albret) et la prise en compte de moins-values sur des marchés existants (la Moutête) :

TOTAL			0 €
Fonction 824	Nature 2031 étude	Opération 32 aménagement urbain	- 31 250 €
Fonction 020	Nature 21318 bâtiments	Opération 26 bâtiments divers	- 3 978 €
Fonction 020	Nature 2031 étude	Opération 24 bâtiments patrimoine	- 6 972 €
DÉPENSES			
Opération d'ordre – nature 021 virement de la section de fonctionnement			- 42 200 €
	RECE	TTES	
SECTION D'INVESTISSEMENT			

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le 0 1 JUIN 2022 CDEL62-BF

Les crédits initialement prévus au budget 2022 sont donc modifiés suivant les tableaux ci-dessus (document budgétaire en annexe).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 24 voix pour – 8 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, BERGES, LABENNE, Mmes BEUSTE, MARQUEHOSSE), 1 contre (M. DELTEIL), adopte la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 24 mai 2022 Et tous les membres présents ont signé Pour copie conforme et certificat d'affiche.

> Le Maire d'ORTHEZ, Emmanuel HANON

Affiché en Mairie le 0 1 JUIN 2022

